

## **Organisation d'une formation de formateurs en faveur des représentants des départements institutionnels impliqués dans la lutte contre la traite des êtres humains**

**Rabat le 04/01/2019 –**

Dans le cadre des activités de « l'Action mondiale pour prévenir et combattre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants (GLO.ACT) », l'hôtel la Tour Hassan à Rabat abrite, du 7 au 11 Janvier 2019, une session de formation de formateurs, à l'attention des départements institutionnels impliqués dans la question de la lutte contre la traite des êtres humains au Royaume du Maroc. Cette formation s'adressera en l'occurrence à des procureurs, des magistrats, des représentants de la sûreté nationale et de la gendarmerie royale, des assistants sociaux relevant du ministère de la Justice et de l'Entraide nationale.

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme « GLO.ACT » : Action mondiale pour prévenir et combattre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants, financé par l'Union européenne. Cette initiative commune de l'Union Européenne (UE) et de l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), mis en œuvre en collaboration avec l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), d'une durée de quatre ans (2015-2019), concerne 13 pays en Afrique, Asie, Europe de l'Est et Amérique latine, dont le Maroc.

D'une part, cette formation vise à renforcer la coordination et la coopération entre les différents acteurs gouvernementaux et institutionnels, en vue de mettre en place une réponse institutionnelle multisectorielle coordonnée et centrée sur une approche humaniste axée sur la protection de la victime. D'autre part, grâce à cet atelier de formation, un réseau de formateurs spécialisés, dotés de compétences techniques et andragogiques avancées, sera établi et participera activement aux prochaines sessions de renforcement des capacités et des connaissances des professionnels de la justice pénale, en vue de combattre la traite des personnes et d'assister et de protéger aussi les victimes.

A l'occasion du prochain lancement officiel de la commission nationale de coordination des mesures de lutte et de prévention contre la traite des êtres humains, prévue par la loi 27.14, cette session de formation permettra de mettre l'accent sur des bonnes pratiques et des leçons apprises, à travers des expériences des commissions nationales similaires, notamment celle du Portugal.

La séance d'ouverture de cette formation, qui aura lieu le 7 Janvier 2019 à partir de 9h à l'hôtel la Tour Hassan, verra la présence du Délégué Interministériel aux Droits de l'Homme, Monsieur Ahmed Chaouqui BENYOUB, le Directeur des affaires pénales et grâce au niveau du ministère de la Justice, Monsieur Hicham MELLATI, des représentants de la Délégation de l'Union européenne au Maroc et de l'ONUDC. Ces cinq jours de formation s'achèveront par la préparation d'un simulacre de procès, en capitalisant sur les leçons apprises et les bonnes pratiques reçues tout au long de ces ateliers.

Pour plus d'informations

[Sara.bentefrit@un.org](mailto:Sara.bentefrit@un.org)

Twitter: [@glo\\_act](https://twitter.com/glo_act)

Website:

[UNODC GLO.ACT Website](http://UNODC.GLO.ACT/Website)

**End/FIN**